

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Sauumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

4 Juillet 1882.

UNE CARTE A PAYER.

Les affaires d'Egypte prennent chaque jour une physionomie différente. L'Europe est dévoyée, et la France suit le mouvement d'une façon désordonnée, donnant queue sur tête comme un cerf-volant que la tempête fait tourner.

C'est toujours l'intervention armée qui est sur le tapis. Mais les conditions sont en suspens. Qui va-t-on charger du rôle de gen-darme?

Les combinaisons se multiplient. Deux puissances, trois puissances, ou toutes les puissances fourniraient les verges qui doivent ramener les Egyptiens au respect des Européens.

L'Angleterre entrera sûrement dans l'expédition; la France peut-être. Il est fortement question d'adjoindre l'Italie qui est notre ennemie la plus acharnée.

Notre gouvernement continue à nous abuser par des renseignements contradictoires.

D'un côté, il nous affirme, par ses officiers, que les négociations prennent la meilleure tournure; Et, d'autre part, nous apprenons qu'il prend de grandes dispositions militaires sans consulter les Chambres, ce qui est contraire à la Constitution républicaine.

Pendant ce temps-là, les nouvelles d'Alexandrie deviennent de plus en plus mauvaises.

Dans huit jours, il n'y aura plus là-bas un seul Européen, et Arabi continue ses farces insurrectionnelles.

Est-ce que les six puissances vont entreprendre la conquête de l'Europe en compte général?

Dans cette affaire, le tragique menace d'être dépassé par le ridicule.

Nous arrivons à cette conclusion qu'il n'y a pas une puissance européenne qui sache ce qu'elle veut, sauf la Turquie qui hait tout ce qui porte le nom de chrétien.

Et, au milieu de ce désordre universel, c'est le ministre des affaires étrangères de France qui nous paraît mériter la palme, car c'est lui qui a réussi à tout embrouiller.

M. de Freycinet n'est pas un homme d'Etat, c'est un assembleur d'orages.

A cette heure, nous ne nous demandons plus si nous gagnerons quelque chose; il s'agit de savoir ce que nous allons perdre.

La question d'Egypte va se résumer, pour nous, dans une carte à payer.

QUESTION ÉGYPTIENNE.

On ne connaît pas encore le résultat de la séance d'avant-hier de la Conférence. Il est certain qu'elle a dû délibérer sur le mode d'intervention à opérer en Egypte.

Nous croyons savoir à ce sujet que l'ambassadeur français avait reçu pour instruction de réclamer la limitation précise et restrictive des conditions d'intervention au cas où la Turquie serait chargée de cette besogne.

D'après une nouvelle de source ministérielle, en circulation dans les couloirs de la Chambre, la Porte aurait enfin résolu de participer à la Conférence.

On dit même qu'il a déjà commencé des démarches en ce sens auprès des puissances.

Londres, 2 juillet.
Les journaux publient les nouvelles suivantes d'Alexandrie :

Dans le conseil des ministres tenu hier, Arabi-Pacha a proposé la levée en masse de la population. Le ministre des finances et celui des travaux publics se sont opposés à cette proposition.

Aucun décision n'a été prise.

En attendant, les travaux de fortifications continuent ici. Quelques-unes de ces fortifi-

cations sont armées de grosse artillerie. Les pièces sont tournées contre le port.

Bucharest, 2 juillet.

On mande de Constantinople : La tournure que prennent les événements d'Egypte et surtout le départ des Européens préoccupent visiblement la Porte.

Cette préoccupation est encore augmentée par le mystère qui entoure les travaux de la conférence.

Aussi, plusieurs ministres regrettent-ils que la Porte se soit abstenue d'y prendre part. On parle de changements ministériels.

En Egypte, les événements commencent à se précipiter. Le parti national qui a pris Arabi pour chef suprême se prépare à la lutte contre toute intervention possible. Chaque jour les ministres puisent dans les caisses publiques pour faire face aux armements et aux travaux de défense.

Le budget est fortement entamé. Des émissaires ont été envoyés en Arabie pour préparer les Bédouins à une prise d'armes générale.

On commence à craindre que les délibérations de la Conférence n'aboutissent pas, ou tout au moins que ses résolutions ne demeurent purement platoniques.

Londres, 3 juillet, matin.

Le correspondant du Standard à Alexandrie télégraphie à ce journal que, dans un entretien avec Arabi et plusieurs de ses officiers, il lui a été déclaré que si la Conférence se prononçait en faveur d'une intervention quelconque, anglaise, française, anglo-française ou européenne, l'armée égyptienne résisterait.

Les officiers ont affirmé, en outre, que si le Sultan ordonnait à Arabi de quitter l'Egypte, ils l'en empêcheraient et se battraient pour lui.

Arabi, de son côté, a déclaré que les Egyptiens étaient bien résolus à ne pas être foulés aux pieds plus longtemps. Que l'Europe respecte leurs droits et ils respecteront les droits des Européens. Mais si l'Europe

les opprime, alors l'Europe pourra voir que les Egyptiens peuvent non seulement renier des dettes injustes, mais encore rendre le canal de Suez virtuellement inutile.

Le Times estime que les préparatifs militaires que le gouvernement a jugés nécessaires en prévision des événements sont maintenant complets.

Le Daily News croit savoir que la proposition soumise à la Conférence d'envoyer des troupes turques en Egypte porte également qu'un général anglais et un général français accompagneraient les forces expéditionnaires.

D'après une dépêche adressée de Berlin à la France, dans les cercles militaires on prétend que l'armée égyptienne est en état de faire une résistance honorable.

On lit dans les Tablettes :

« Nous apprenons que le gouvernement est dans l'inquiétude la plus grande au sujet des complications de la politique extérieure.

« C'est à ce point que des mesures sont prises au ministère de la guerre pour parvenir à une prompt mobilisation.

« Ajoutons que des ordres ont été donnés pour que notre armée coloniale d'Afrique soit organisée dans le plus bref délai possible pour que, en cas de déflagration européenne, on n'ait pas à dégarner l'effectif de France. »

Chronique générale.

CHARGE A FOND.

Le XIX^e Siècle est en veine d'aveux.

Hier, il poussait un cri d'alarme à propos de notre situation militaire; aujourd'hui, il dresse un réquisitoire aussi juste qu'impitoyable contre la majorité du Palais-Bourbon.

« Quand la Chambre cessera-t-elle de

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE

CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLOT.

XXIX

LA FIN DU CONGÉ.

Le soir même, après avoir rendu les derniers devoirs à la pauvre Carmen que Montméral voulut déposer lui-même dans la fosse creusée sous le dôme majestueux et la sombre verdure d'un gigantesque caroubier, à quelques pas de la petite chapelle de bois de Géryville, hélas ! trop souvent privée d'annoncier, le soir même, disons-nous, Boisville accompagnait jusqu'aux bases du plateau sur lequel s'élève la redoute, Ben-Haret et Fathma qui retournaient aux Chambas.

On avait vu José et Djemmaah s'agenouiller sur la tombe de Carmen. Puis ils avaient disparu.

— Allons, camarade Boisville, viens avec nous aux Chambas, dit Ben-Haret. Tu ne peux rentrer en France sans avoir tué ton lion. Fathma te fera les honneurs de nos belles oasis et tu emporteras toute une cargaison de pittoresque pour la Revue illustrée.

— Ma foi non, je retourne en France. Le pittoresque de l'Oued-el-Garrhis ne suffit pour le moment.

— Bah ! nous sommes sortis sains et saufs de la caverne où Deris avait cru nous ensevelir.

— Oui, si c'est être sains et saufs que d'avoir, toi une balle dans le bras, et moi de m'être mis les mains dans cet état.

Et Boisville étendait ses mains, dont les doigts meurtris et les ongles brisés témoignaient d'une longue lutte avec les parois rocailleuses des grottes du Garrhis.

— Et dire, ajouta-t-il avec une colère comique, que malgré les courses enragées que tu m'as fait faire de l'Oued-el-Garrhis au marabout enfumé de ce vieux nègre, je n'ai pas maigri d'un quart de livre. Décidément, j'y renonce !

Les deux camarades de collège, qui s'étaient rencontrés si inopinément au Pays de la poudre, se séparèrent après une affectueuse étreinte.

A une semaine de là, Montméral, dont le congé touchait à sa fin et qui devait s'embarquer le lendemain pour la France, remontait, en compagnie de Boisville et de Philoctète, les rampes de Mustapha, et prenait le sentier qui conduisait au petit cimetière où reposaient sa mère et son père.

Pendant toute la route de Géryville à Alger, Boisville avait vainement déployé toutes les ressources de son esprit si affectueux, de sa gaieté si

communicative; Montméral était resté triste et sombre.

Le rêve de toute sa vie s'était réalisé. Son père était réhabilité. Le gouverneur général avait voulu que la décision motivée du conseil de guerre de Géryville, qui dégageait de tout soupçon la mémoire du capitaine René Montméral, fût lue à tous les corps de l'Algérie.

Et cependant Montméral emportait avec lui, en quittant la terre d'Afrique, une douleur profonde, incurable.

— Pardonnez-moi, mes parents bien-aimés, disait-il en étreignant de ses deux bras la croix qui surmontait la tombe fleurie de René et de Jeanne. Je devrais être tout à la joie de notre vengeance satisfaite, de notre nom réhabilité, et cependant, je souffre, je pleure.

Le spectacle de cette force brisée, de cet homme cependant si vaillant et si énergique, terrassé par la douleur du souvenir, donnant un libre cours à des larmes longtemps contenues, était navrant.

— Allons, Montméral, du courage, dit Boisville en lui frappant sur l'épaule. Nous allons revoir la France !

— Oui, vous avez raison, ami, partons, retournons en France... pour quelque temps du moins, car, voyez-vous, ma vie reste ici entre cette tombe... et celle de là-bas, ajouta le capitaine en indiquant, du doigt, la direction de Géryville.

— Emmenez-le donc, murmurait Philoctète, en poussant du coude Boisville, qu'il honorait maintenant d'une sollicitude presque aussi despotique que celle dont il entourait son capitaine. Si ça a du bon sens de se faire du chagrin comme cela ! Moi aussi j'ai de l'amitié pour M^{re} Ruch; mais si elle mourait, je ne m'en rendrais pas malade, bien sûr.

Et de fait, quelques jours plus tard, rentré à Meaux, Philoctète étonnait M^{re} Ruch elle-même, si habituée qu'elle fût à ses façons, par le bonjour cavalier qu'il lui lançait à travers l'étalage de sa boutique.

L'émotion avait coupé les jambes de la tendre veuve, et elle s'était laissée choir sur un monceau de pois verts que son garçon venait d'écosser.

— Monsieur Philoctète ! murmurait-elle.

Mais déjà Philoctète courait au pas gymnastique vers le quartier pour passer la revue de ses chevaux.

Presqu'au même moment, Montméral entrait au mess des officiers. Il eût pu croire qu'il l'avait quitté la veille. Le même sous-lieutenant était assis à la même table, jouant avec le même partenaire sa partie de bezigue chinois.

Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, il leva les yeux.

— Ah ! le capitaine Montméral... pardon ! le

perdre son temps en enfantillages ? Que nous importent les propositions de loi qu'on discute avec le plus d'animation depuis quelques jours ? L'avenir de la France est en jeu, et l'on délibère sur les formules de serment, sur les emblèmes plus ou moins quelconques de nos prétoires, sur l'église de la butte Montmartre... Ça! nos députés révent-ils ? et faudra-t-il les secouer longtemps pour qu'ils s'aperçoivent qu'ils ne font pas ce qu'on attend d'eux ? Est-ce qu'on va nous payer de pareils débats jusqu'à la fin de juillet ? Est-ce qu'on va revenir devant les électeurs, aux vacances d'août, les mains vides ? Nous avons en perspective, pour, samedi, la discussion d'amendements inapplicables et insensés sur la réforme judiciaire. Et puis après ? A quand les affaires sérieuses ? A quand une vraie loi sur la magistrature ? A quand le budget ? A quand l'organisation de l'enseignement primaire, toujours promise et toujours ajournée ? A quand l'organisation municipale ? A quand surtout la réforme militaire et la constitution d'une armée qui nous serve enfin de porte-respect ?

A quand cela et le reste ? Eh, parbleu ! aux calendes grecques. C'est l'histoire du barbier qui doit toujours raser gratis demain.

La grande commission extra-parlementaire, chargée d'examiner la question de la mer intérieure en Tunisie, s'est réunie au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Freycinet.

La majorité de la commission a conclu que le projet était impraticable par suite de l'énormité des dépenses qu'il exigerait.

Plusieurs membres prétendent, en effet, que le chiffre de 600 millions, précédemment indiqué, doit être porté à un milliard.

La commission doit se réunir vendredi prochain pour arrêter les termes d'un rapport qui contiendra ses conclusions.

La commission extra-parlementaire de la loi de 1867 sur les sociétés financières a discuté les conditions d'existence des sociétés étrangères établies en France. Il a été décidé que les sociétés par actions constituées conformément aux lois de leur pays pourront exercer tous leurs droits en France et ester en justice aux mêmes conditions que les Français, à la condition que, par réciprocité, les sociétés françaises jouiront à l'étranger des mêmes prérogatives.

L'exercice de ces droits sera réglé en conseil d'Etat par un décret rendu sous forme de règlement d'administration publique.

Dans la liste des diamants de la Couronne qui vont être mis en vente, on a pu remarquer les plaques garnies de diamants qui ont été offertes à Napoléon III par les souverains étrangers.

Le *Figaro* demande, avec raison, de quel droit l'Etat s'approprie ces bijoux, et ajoute

commandant, ajouta-t-il en portant la main à son front.

Montméral avait, en effet, trouvé, en rentrant au régiment, sa nomination de chef d'escadrons.

Tous les officiers se levèrent aussitôt et vinrent avec empressement au-devant de leur camarade ; mais seulement, à leur pression de main plus longue et plus affectueuse encore que de coutume, à leur physionomie émue, Montméral put reconnaître qu'ils étaient instruits des derniers événements de sa vie.

Avec cette discrétion si délicate qui se cache sous la rondeur, sous la rudesse, si l'on veut, de la camaraderie de régiment, comme on avait feint d'ignorer le crime imputé à son père, on feignit d'ignorer la réhabilitation.

Le jeune sous-lieutenant hasarda cependant une réflexion :

— Vous êtes-vous amusé pendant votre congé, mon commandant ?

— Beaucoup, mon cher, répondit Montméral avec un triste sourire.

— En effet, vous avez dû chasser pas mal, et, ajouta le sous-lieutenant en regardant la blessure à peine fermée qui coupait le front de Montméral, il paraît que les sangliers d'Afrique donnent de rudes coups de boutoir. Mais vous allez vous amuser encore bien davantage et les coups de boutoir ne vont pas manquer non plus ici. La

que, depuis longtemps, on aurait dû remettre à l'Impératrice Eugénie les plaques de son mari, et que, si on les vend, le produit doit lui en être versé.

« Il n'y a pas deux poids et deux mesures. Si M. Grévy venait à mourir, M^{me} Grévy ne se gênerait nullement pour emporter chez elle les plaques du Medjidié, du Nicham, de la Toison d'Or, et personne ne songerait à le lui reprocher. »

On sait que chaque conseiller municipal de Paris a reçu 20 cartes destinées à ses électeurs pour entrer dans la salle du banquet.

MM. Amoureux et Joffrin ont chargé de cette distribution leurs entraîneurs électoraux, lesquels ont choisi la fine fleur du prolétaire débraillé, en sorte que l'on éprouve une certaine inquiétude, à la préfecture de la Seine, relativement à la tranquillité de la cérémonie.

Il paraît que la majorité du Conseil municipal voudrait revenir sur la décision d'après laquelle « une mise décente était seule de rigueur ».

On voudrait rendre l'habit obligatoire, ce qui serait un moyen de consigner pas mal de frères et amis à la porte.

Mais il est un peu tard pour prendre cette mesure. Les cartes étant distribuées, c'est comme si le vin était tiré, et il faudra le boire.

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR.

La proposition de M. Delattre, tendant à abroger la loi du 25 juillet 1873, loi par laquelle l'Assemblée de Versailles déclare d'utilité publique l'édification de l'église votive de Montmartre, est venue, comme on l'a vu, en discussion à la Chambre des députés. Le gouvernement l'a combattue en s'appuyant sur des considérations d'ordre financier, les seules, hélas ! que dans l'état de faiblesse sociale où il se trouve, il puisse tenter de faire valoir. Si, a dit M. Goblet, on abrogeait la loi de 1873, il faudrait tenir compte des droits acquis et allouer aux souscriptions de l'œuvre des indemnités considérables, dont le chiffre total ne s'élèverait pas à moins de vingt millions, sans compter les nombreux procès qu'une pareille liquidation ferait naître.

Cet argument n'a pas convaincu les députés républicains qui s'inquiètent, on le sait, fort peu de l'argent des contribuables quand il s'agit de satisfaire leurs passions, et la proposition de M. Delattre a été prise en considération.

On lit dans le *Figaro* :

« Laissons de côté toute préoccupation religieuse : la loi qui expropriait l'église de Montmartre installerait le principe de la confiscation pure et simple dans les mœurs politiques. Exproprier un immeuble parce qu'il est la constation d'idées religieuses « en contradiction avec l'esprit de la popu-

campagne s'ouvre avec la Prusse et, Dieu merci ! nous sommes escadrons de guerre !

Une flamme, la première depuis la mort de Carmen, jaillit des yeux de Montméral.

— La guerre est déclarée ? dit-il. Tant mieux !

(A suivre.)

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (Juin 1882), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro de Juin, les articles suivants :

Génie gardant les secrets de la tombe ; — Pieter Vandael, nouvelle ; — les Volières chez les Romains ; — la Capriciation ; — Traditions de la ville de Bergues ; — le Nickel ; — Incendie de Moscou ; — le Bon curé de village ; — Dents de poissons ; — Pendule à musique et personnages ; — le Palais du Trocadéro ; — le Lieutenant américain Schwatka ; — Ecriture arménienne ; — l'ibis géant ; — le Charbon ; — l'Épreuve de la fontaine ; — l'Infini.

Vingt-six gravures : — Dessins de Lavée, Catenacci, Broux, Ed. Garnier, Clément, Sellier, Freeman, etc.

Abonnement d'un an. — Paris, 7 fr. ; départements, franco, 8 fr. 50.

Un numéro mensuel. — Paris, 60 c. ; départements, 70 c.

lition parisienne » (c'est ainsi que s'exprimait un certain Massip, rapporteur du projet de loi), c'est la préface naturelle de l'expropriation des usines, des chemins de fer et même des simples boutiques.

« Les raisons qui s'appliquent à l'immeuble-église peuvent également s'appliquer à l'immeuble-fabrique, poursuivi par les mêmes haines et les mêmes convoitises. Le fait de posséder des chaudières, une force motrice, des machines à vapeur, de les utiliser à l'aide d'ouvriers, et de ne pas partager intégralement le produit des bénéfices réalisés entre les ouvriers est aussi « en contradiction avec l'esprit de la population parisienne », volontiers communiste comme on sait.

« Avec cette métaphysique-là, personne n'est sûr d'avoir demain sa bourse dans sa poche, et il faut toute l'impudence pédante de la République française pour oser reprocher au gouvernement le mouvement d'honnêteté qui lui a fait combattre cette abominable tentative de vote légal.

« Que diable ! M. Grévy songe à ses maisons acquises des deniers nationaux qu'on lui solde mensuellement pour un tout autre usage, et il comprend le danger de la voie où s'engage la Chambre, danger qui menace tous les propriétaires.

« La Commune ne pourrait faire pis. »

SUIF ET DRAPEAU OBLIGATOIRES.

La grande préoccupation du gouvernement de la République française, en ce moment, c'est moins d'empêcher l'intervention turque en Egypte que de faire pavoiser et illuminer les presbytères le 14 juillet. Comme cette fête est la principale institution de la République, celle-ci estime qu'elle n'aurait pas tout son éclat si les églises et les presbytères ne portaient pas les signes de l'allégresse officielle.

Un opportunisme mieux avisé, ce semble, s'y prendrait autrement : il couvrirait de drapeaux et de lampions la mairie, la maison d'école, tous les bâtiments municipaux, et, pour mieux marquer que la fête est laïque, il laisserait dans l'ombre les repaires du cléricisme. Quelle excellente leçon de choses, comme l'on dit aujourd'hui, pour les enfants ! L'instituteur les promènerait ce jour-là par le village et, leur montrant la maison municipale tout éclatante de drapeaux et de feux, les demeures des bons républicains parées pour la fête, le cabaret joyeux et pétillant, puis le presbytère et l'église sombres, ténébreux, tristes au milieu de la joie générale, il leur dirait : ceci, c'est le progrès, la civilisation, la République ; cela, c'est la réaction et l'obscurantisme.

Ce point de vue a échappé au gouvernement. Il a été décidé en conseil de ministres que les presbytères et les églises seraient de la fête nationale. On n'a vu là qu'une occasion de molester le clergé, ou tout au moins de lui faire sentir la main de l'Etat.

On en rira bien au cabaret ; et cela suffit à nos ministres ; le cabaret n'est-il pas aujourd'hui le sanctuaire, la sacristie et l'officine de la République ?

En vain la loi a-t-elle remis au curé seul la garde des clefs, en vain a-t-elle confié au seul conseil de fabrique la surveillance et l'entretien de l'église : ce jour-là le curé devra se dessaisir des clefs, les remettre au premier venu qui viendra les réclamer au nom de la mairie, laisser les agents de la municipalité pénétrer dans l'église et y faire tout ce qui leur plaira ; le conseil de fabrique devra renoncer à la surveillance et à l'entretien de l'édifice, pour se prêter à toutes les fantaisies, à toutes les dégradations, à toutes les imprudences des ordonnateurs de la fête nationale. Ainsi l'a décidé, pour le gouvernement, M. Flourens.

Quant aux presbytères, M. le directeur général des cultes ne va pas jusqu'à autoriser la violation du domicile et l'effraction des portes. Ils ne seront pavoisés « que si l'apposition du drapeau pouvait avoir lieu sans pénétrer dans l'immeuble. » La circulaire se heurtait ici à plusieurs arrêts de la cour de cassation, qui avaient dû faire au moins cette réserve en faveur du droit d'usufruit du curé sur le presbytère. Mais qu'à cela ne tienne ! ne peut-il pas grimper aux murs du dehors, arriver aux portes et aux fenêtres du presbytère par des échelles et des cordes, sans pénétrer à l'intérieur ? N'y a-t-il pas maintenant des élèves en gymnastique dans la plupart des communes ?

Ah ! la grande victoire que la République

va remporter sur le cléricisme en France, c'est malheureusement à une fête beaucoup plus nationale qu'anti-religieuse ! Ah ! le bon gouvernement ! Et comme cela est digne de sottises on commet en ton nom !

REVUE FINANCIÈRE.

La huitaine a été déplorable pour les rentes les valeurs. Les événements politiques d'un côté, la situation financière de la place de Londres, de l'autre, ont été chargés de terroriser notre place. Dans la crainte de surprises et ne voulant pas retomber dans de nouveaux embarras, la spéculation a retiré chaque jour de nombreuses quantités de valeurs de rentes.

Sur notre Rente 3 0/0 on a reculé de 81,44 à 80,55.

Baisse de 85 centimes sur l'Amortissable à 81,11. Quant au 5 0/0, fort maltraité, il est tombé à 113,85, perdant 77 centimes.

Le contre-coup de ce malaise de la place s'est étendu aux fonds étrangers, dont il a été vendu de gros paquets.

L'Égypte 6 0/0, qui n'était qu'à 288,75, a été ramenée à 267,30. L'Italien, très-mal vu par le monde financier, a subi une baisse de 1 franc sur et ce n'est pas encore assez, dit-on. La situation de la place a indisposé la spéculation qui s'est retirée aux Sociétés, et les prix semblent s'être effondrés comme aux plus mauvais jours.

La Banque de France qui restait à 3,220, a baissé plus qu'à 3,115 ; cependant l'encaisse s'est accru de 9 millions d'or et 2 millions d'argent pour la semaine. Rappelons que, cette semaine, a été détaché sur cette valeur un coupon de 1,455. Les porteurs de cette Société peuvent se tranquilliser, car ils ont en main une valeur excellente de premier ordre, mais qui est fortement garantie et possède des attaches solides dans le monde des affaires.

Les Magasins de France et d'Algérie se tiennent à 535 ; voilà un cours excellent pour les titres et capitalistes de s'assurer une valeur des plus considérées sur la place.

Nous pouvons en dire autant de la Foncière France et d'Algérie ; elle retrouvera le cours de 500 et au delà, et d'ailleurs la dépression est relativement faible, puisqu'on oscille de 485 à 490.

Nous ne tiendrons pas le même langage sur le Crédit général Français, car il y a à se méfier. Cette Société a fait de grands efforts et des sacrifices d'argent très-considérables pour reprendre aux syndicataires mécontents les énormes papillons d'actions qu'elle avait espéré écouler à un moment donné dans le public avec une prime énorme.

L'épargne n'est plus aussi naïve que le croit la administration du Crédit général Français ; elle défie de ses offres et la dernière affaire entreprise par cette Société a piteusement échoué.

L'action du Comptoir industriel de France et des Colonies est une valeur qui inspire une confiance des plus grandes, et elle est merveilleusement justifiée par l'excellence des affaires que débite la Société et les bénéfices qu'elle a réalisés ; elle prouve sa prospérité en donnant un acompte de 12 fr. 50.

Reprise de 500 à 590 sur la Société française financière.

Nous pensons que la Banque Parisienne, qui a très-offert à 530, est un titre dont il faut se débarrasser vivement ; plus tard il ne sera plus possible de se débarrasser de ce titre qui ne durera pas toujours ; de l'argent vaut mieux qu'un papier sans valeur.

Opérer un placement sur des Obligations théâtrales, c'est faire œuvre de sagesse. Aussi prend-t-on le succès que vient de remporter la Banque nouvelle, qui a offert ses Obligations théâtrales Malétra à 485 fr., donnant 25 fr. de revenu.

Baisse sérieuse des grandes lignes de chemins de fer : le Lyon a perdu 35 fr. à 1,615 ; l'Orléans 30 fr. à 1,265.

Chronique militaire.

Sont nommés grands-officiers de l'Ordre de la Couronne de Roumanie : les généraux Gallimard, commandant de l'École de guerre technique ; Defisse, commandant de l'École de Saint-Cyr ; Putzo, commandant de l'École d'application de Fontainebleau.

Sont nommés commandeurs du même ordre : le colonel Danloux, commandant de l'École de Saumur ; le capitaine Beaumont de Varennes, à Brest ; l'ingénieur Beaumont de l'École du génie maritime ; le chef d'escadrons Jourd, attaché au ministère de la guerre.

Appel des réservistes des classes 1873 et 1875.

PREMIÈRE SÉRIE.

Pendant les manœuvres d'automne.

Du mercredi 23 août au mardi 19 septembre inclusivement :

Infanterie de ligne, chasseurs à pied, sapeurs-pompiers.

DEUXIÈME SÉRIE.

Après les manœuvres d'automne.

Du samedi 23 septembre au vendredi 10 octobre inclusivement :

Cavalerie, artillerie, pontonniers, train d'artillerie, train des équipages, génie, gendarmerie.

Conformément aux ordres donnés par le ministre de la guerre, en exécution de l'article 43 de la loi du 27 juillet 1872, les réservistes de l'infanterie (corps de France et d'Algérie), des chasseurs à pied et des sapeurs-pompiers, et les réservistes de la cavalerie, de l'artillerie, des pontonniers, du train d'artillerie, du train des équipages, du génie et de la gendarmerie, des classes de 1873 et de 1875, ou marchant avec ces classes, d'après leur livret individuel, sont appelés sous les drapeaux pour prendre part pendant vingt-trois jours (du mercredi 23 août au mardi 19 septembre inclusivement) pour la première série, le 23 août prochain, ceux de la deuxième série, le 23 septembre prochain, l'heure et à la destination (corps de troupe ou bureau de recrutement) indiqués sur la feuille spéciale aux appels collée à la fin de leur livret.

Ces réservistes ne recevront pas d'ordre individuel.

Ils devront être rendus, ceux de la première série, le 23 août prochain, ceux de la deuxième série, le 23 septembre prochain, l'heure et à la destination (corps de troupe ou bureau de recrutement) indiqués sur la feuille spéciale aux appels collée à la fin de leur livret.

Appel de la cavalerie territoriale.

1° Les hommes de l'armée territoriale faisant partie des classes 1868 et 1869 et qui sont affectés aux escadrons de numéros impairs de tous les régiments territoriaux de cavalerie;

2° Les hommes appartenant aux classes 1870 et 1874, faisant partie des escadrons de numéros pairs de tous les régiments territoriaux de cavalerie;

3° Les hommes de la cavalerie territoriale ajournés en 1880 et qui n'ont pas été appelés en 1881;

4° Les hommes des classes 1870 et 1874 appartenant aux escadrons de numéros impairs, et qui sont autorisés à devancer l'appel;

Sont appelés, à l'effet de prendre part, pendant quinze jours, pour les sous-officiers, caporaux et brigadiers, pendant treize jours, pour les soldats, aux exercices de l'armée territoriale.

L'appel aura lieu, pour les cadres : du samedi 28 octobre au samedi 4 novembre. Pour les hommes non gradés : du lundi 30 octobre au samedi 4 novembre.

Ces hommes ne recevront pas d'ordre d'appel individuel, les affiches apposées dans les communes tenant lieu d'ordre de convocation.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Tir aux pigeons.

Décidément nos réunions sportives, organisées par le cercle Saint-Hubert, sont favorisées par le beau temps.

Hier, après midi, une vingtaine de bons fusils s'étaient donné rendez-vous pour se disputer le prix de Saint-Hubert, et nous avons appris avec plaisir que, cette année-ci encore, les grands tireurs étrangers ont été battus.

Le grand prix a été gagné par M. Camille Delavaud, avec 7 pigeons sur 7. M. A. Moisant est arrivé second, avec 4 pigeons sur 4.

Le handicap a été partagé entre MM. Drake del Castillo et Aubert, tuant chacun 4 pigeons sur 45, dont 4 en barrage, à 30 mètres.

La poule d'essai a été gagnée par M. le marquis de Goulaine, avec 5 oiseaux sur 5, à 28 mètres.

M. Hache a eu très-beau tir dans la poule de Saumur, à 30 mètres, qu'il a gagnée avec 5 pigeons sur 5.

La poule au doublé a été gagnée par M. Aubert et la poule de consolation par M. de Beauregard.

Le passage à Saumur du 77^e d'infanterie nous a donné l'occasion d'entendre de nouveau l'excellente musique de ce régiment, dirigée depuis peu par M. Foare.

La brillante harmonie du 77^e ne s'est point démentie dans le concert d'hier soir; elle est restée la même sous la direction de son nouveau chef: toujours ce merveilleux

ensemble, cette précision de rythme, ce soin des nuances.

Aussi le public saumurois s'est-il porté avec empressement dans le Square et sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour jouir du concert que la musique du 77^e de ligne lui offre toujours si gracieusement.

Il serait difficile de choisir, parmi les morceaux, celui qui a fait le plus de plaisir: n'ont-ils pas tour à tour charmé également le nombreux auditoire, et les mêmes applaudissements n'ont-ils pas suivi les dernières notes de chacun d'eux?

L'exécution de l'ouverture du *Voyage en Chine*, d'une perfection rare, nous a fait connaître de nouveau toute la valeur des musiciens.

La charmante valse, *Sous la feuillée*, de M. Foare, a prouvé que non-seulement il est bon directeur, mais de plus et surtout excellent compositeur, plein de vigueur et d'une verve jeune et entraînant.

La fantaisie sur la *Mascotte* a ramené, sur les lèvres de tous, les airs si joyeux que nous avons entendus trois fois, l'hiver dernier, avec M. Roubaud. Comme toujours, ils ont fait infiniment de plaisir.

Commencé à 7 heures 1/2, le concert se terminait après 9 heures; encore regrettaient-ils de se retirer si tôt.

Espérons qu'au retour du camp du Ruchard, les artistes de M. Foare nous feront assister à une nouvelle soirée musicale.

Ce matin, à quatre heures, la musique est allée chercher le drapeau du régiment à l'hôtel de la Paix. Peu après, les compagnies du 77^e quittaient Saumur en suivant le quai de Limoges pour se rendre à Chinon.

Musique Municipale de Saumur

Directeur: M. MEYER.

Concert du Dimanche 9 juillet 1882, à 8 heures 1/2 du soir.

- Programme.
1. Le Tambour maître, allegro.
 2. Orelia, ouverture.
 3. Palais-Royal, polka.
 4. La Sémillante, ouverture.
 5. Le Prince Oscar, valse.

UNE SEMAINE A PARIS.

A l'occasion de la fête du 14 juillet, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans va mettre un train de plaisir à la disposition des populations de notre département, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Saumur le mardi 4 juillet, à 8 heures 24 du matin, et prendra les voyageurs à toutes les gares et stations.

Les prix sont ainsi fixés: 2^e classe, 49 fr.; 3^e classe, 43 fr. 50 (par place, aller et retour compris).

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mardi 18 juillet, à minuit 10 (nuit du lundi 17 au mardi 18).

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur le passage à la discussion des articles des propositions de loi relatives à la suspension de l'inamovibilité de la magistrature, adopté par 326 voix contre 258.

Ont voté pour: MM. Benoist, Bury, Maillé (Alexis).

Ont voté contre: MM. le comte de Civrac, le comte de Maillé, de Soland, le comte de Terves.

Les élections du 2 juillet dans la Vienne.

Poitiers, 2^e circonscription. — M. PAIN (député invalidé), conservateur, 8,018 voix, élu; M. Marquet, républicain, candidat de la préfecture, 7,489.

Arrondissement de Civray. — M. GUSMAN SERPH (député invalidé), conservateur, 6,981 voix, élu; M. Mercier, républicain, candidat de la préfecture, 5,547.

La réélection de M. Serph et de M. Pain a produit à la Chambre un certain effet sur la majorité républicaine. On y voit ici un commencement de détachement des populations de la forme républicaine.

Les journaux parisiens annoncent le mariage du comte Eugène de Lur-Saluces avec M^{lle} de Mac-Mahon, et celui de son frère, le comte Alexandre de Lur-Saluces, officier de

cavalerie, avec M^{lle} de Biencourt, seconde fille de la comtesse Léon de Biencourt, née Chaponay, et petite-fille de la marquise de Biencourt, née Montmorency.

Le nommé Léon-Césaire Hervieux, classe 1877, domicilié à Honfleur, a été invité à se rendre à Lisieux, caserne du Grand-Jardin, pour y subir une punition de deux jours de prison, infligée par M. le commandant de recrutement de Lisieux, pour avoir perdu son livret individuel.

Le nommé Séjourné, soldat réserviste de la classe de 1874, accusé d'insoumission, a été condamné par le conseil de guerre du 9^e corps d'armée, séant à Tours, à la peine de 15 jours de prison.

ANGERS.

Hier matin ont eu lieu, à Angers, en l'église Saint-Laud, les obsèques de M. Pagnien, sous-lieutenant au 90^e de ligne, tué, au camp du Ruchard, par une balle égarée.

M. Pagnien, chargé de surveiller le tir, était assis à l'écart de la cible, lorsque, jeudi dernier, une balle ricochant sur un caillou, l'atteignit dans les reins. Il tomba; on accourut à son secours; mais le chirurgien reconnut immédiatement que la blessure était mortelle.

Le blessé, porté sur une voiture d'ambulance, dut être ainsi conduit pendant douze kilomètres pour arriver à la station d'Azay-le-Rideau. Ce trajet lui causa les plus vives douleurs. Le lendemain, il expirait.

M. Pagnien père, chef de bataillon en retraite, prévenu de l'accident, quitta aussitôt Angers pour se rendre à Tours. Hélas! il arrivait trop tard; son fils était mort depuis deux heures. Lorsqu'il apprit cette horrible nouvelle, M. Pagnien tomba foudroyé par la douleur et ne reprit connaissance que longtemps après.

CHINON.

Dimanche a été inaugurée la statue de Rabelais.

L'œuvre du sculpteur Robert représente Rabelais assis, coiffé du bonnet carré et vêtu de la robe du docteur. Le masque est fin, ouvert et bien tourangeau. Elle est placée sur son piédestal de deux mètres et fait face au quai Jeanne-d'Arc. Le piédestal est orné de trois bas-reliefs: l'un représente François Rabelais avec Hippocrate et Galien; le second, Gargantua; le troisième, Pantagruel.

Sur la quatrième face, figure une dédicace portant la date de l'inauguration et le nom des souscripteurs principaux.

Au bas du piédestal sont reproduites, au moyen de diverses plantes agencées avec art, les armes de la ville de Chinon.

A l'arrivée du train, le maire de Chinon, accompagné du conseil municipal, des conseillers généraux et des maires du département, est venu au devant du cortège.

Le maire a souhaité la bienvenue aux ministres, M. de Mahy et M. Coehery.

Dès que le voile a été enlevé, M. Joubert, député, a pris la parole: il a essayé de démontrer que Rabelais était un libre-penseur.

En l'absence de M. Goblet, ministre de l'intérieur, M. de Mahy a exprimé ce vœu bizarre que les œuvres de Rabelais fussent bientôt entre les mains de tous.

M. Dupré, doyen de la Faculté de Montpellier, a répondu; il a eu le bon goût et le courage de déclarer que Rabelais n'était pas un athée.

Le cortège s'est ensuite rendu au château. A six heures a commencé le banquet de 200 couverts.

NANTES.

Nous lisons dans *l'Espérance du Peuple* d'hier:

« Ce matin, en vertu d'un ordre ministériel du 4^e juillet, on a prévenu les jeunes gens de notre ville appartenant à la marine, libérés le 1^{er} mars dernier, d'avoir à rejoindre immédiatement leur port d'attache. »

C'était à la foire de la Saint-Jean, à Bécherel (Ille-et-Vilaine).

Un manège de chevaux de bois était installé sur le champ de foire. Dans l'après-midi, les jeunes gens de la campagne, et aussi les jeunes filles, enfourchaient joyeusement ces fougueux coursiers, emportés avec une vitesse vertigineuse.

Parmi les spectateurs, un jeune garçon avise une servante de ferme fièrement campée sur sa monture; il cherche à la happer par les pieds; au second tour, nouvel

essai; au troisième, il la saisit par le tablier, qui se déchire bel et bien.

Après ce méfait, il s'esquive à travers le champ de foire. Mais notre amazone saute bravement de son coursier et s'élance à la poursuite du malotru, le rejoint dans une des rues de la ville et lui réclame le prix du tablier qu'il a déchiré; et, comme il refuse de s'exécuter, elle le saisit hardiment au collet, le harcelle et le conduit ainsi à la caserne de gendarmerie, aux applaudissements de la foule.

Là, il est contraint de lui verser 4 fr. 50, mais il emporte avec lui le tablier de la fille.

LA CHARGE DES CUIRASSIERS.

(Souvenir de 1870)

C'est depuis le matin que dure la bataille, Rien n'a pu les forcer, ni boulet, ni mitraille, Ni régiments lancés sur eux avec fracas: Ils sont restés debout sans reculer d'un pas, Devant cette tempête énorme et meurtrière, Tels que des chevaliers qu'on a sculptés en pierre!

Ces héros ont sabré huit heures vainement.

Bour un bataillon mort revient un régiment, Et toujours l'ennemi, dans des plis de fumée, Pour un régiment mort leur ramène une armée!

Ils sont deux mille ains!, luttant un contre vingt!

Les Prussiens font feu pour les forcer: en vain! Toujours, toujours, partout, sur le mont, dans la plaine, Les cuirassiers qui sont une muraille humaine!

Hélas! un Magenta ne doit pas revenir!

La journée est perdue: on ne peut plus tenir. Mac-Mahon dit: Enfants, nous battons en retraite; Jusqu'au bout, pied à pied, il faut leur tenir tête! Vous êtes épuisés, brisés? Restez encore! Serrez-vous, et chargez la charge de la mort!

Pour sauver le drapeau qui recule et qui pleure, Il faut le sabre au poing les retenir une heure: Les jeunes en avant, derrière les anciens, A deux mille, arrêtez cent mille Prussiens!

Le général Michel répond: Vive la France! Et l'on n'entend plus rien: La lutte recommence Avec cent bataillons qui n'ont pas combattu!

Roi Guillaume! voilà nos soldats! Qu'en dis-tu? Ils en sont revenus trente-neuf...

— Je m'arrête: La mort de ces soldats peut tenter un poète: Moi, je brise ma plume aux efforts superflus, Et je pleure en pensant à nos héros perdus....

(Le Drapeau.) ALBERT DELPIT.

C'est avec un acharnement que rien ne décourage que les radicaux, socialistes, intransigeants, francs-maçons, communalistes collectivistes, etc., réussissent à faire pénétrer les mauvaises *Lanternes* jusque dans les coins les plus reculés de nos campagnes. Si les véritables conservateurs mettaient à répandre la bonne presse, la millième partie du dévouement que leurs adversaires en apportent dans la propagande de leurs publications infâmes, le triomphe de leurs idées ne se ferait pas longtemps attendre. Mais il est malheureusement prouvé que l'apathie chez le plus grand nombre d'entre eux est incurable: c'est elle qui fait le succès de nos ennemis. Et ce ne sont pas cependant les instruments de propagande qui leur manquent. Ainsi, outre la presse locale, qui rend de si réels services, il existe une quantité d'autres bonnes publications en tête desquelles il faut citer la *Lanterne d'Arlequin*, qui se recommande par sa forme populaire, par son prix modique, par sa rédaction vigoureuse et par ses dessins humoristiques.

Voici le sommaire du n^o 66 qui vient de paraître: Le Divorce; De la façon de faire une fête nationale; Cuit ou non cuit? La grève des cordonniers; Les cochons américains au Sénat; Encore la Toison d'or; Choses et autres; La charge des cuirassiers.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13. Se trouve, à Saumur, chez M. Dézè, libraire.

Les enfants qui liront le *Jeune âge illustré* de cette semaine y trouveront la légende de saint Hubert, racontée dans un article sur les animaux. Ils arriveront à un passage plein de péripéties ému-vantes du petit roman *Mon frère Georges*. Et outre une fable, ils apprendront à quelles épreuves sont soumis les artistes qui concourent pour le grand prix de Rome.

IL A ÉTÉ PERDU, dimanche dernier, un BRACELET gourmette, entre Saumur et Souzay.

Le rapporter au bureau du journal. Il y aura récompense.

Bibliographie.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1.000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1.700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2.000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

AVIS

La SOCIÉTÉ DES ECRIVAINS FRANÇAIS, qui a pour but de faire connaître toutes les personnes qui écrivent et dont le talent mérite d'être apprécié du public, ouvre un grand concours de Poésie et de Prose. De nombreux prix, en espèces et en médailles, seront décernés. Secrétariat: rue Vaneau, 83, Paris.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Editeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RENOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

LES CHEMINÉES ne fument plus, ingénieurs à Béziers (Hérault), brevetés en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 44 matin.	11 h. 15 matin.	11 h. 15 matin.	11 h. 15 matin.
8 — 25 —	—	7 — 39 soir.	4 — 55 —	—	—
11 — 15 —	—	—	—	—	—
1 — 17 soir.	—	—	—	—	—
4 — 55 —	—	—	—	—	—
7 — 50 —	—	—	—	—	—

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 50 matin.	11 h. 20 matin.	11 h. 20 matin.	11 h. 20 matin.
8 — 25 —	5 — 17 soir.	—	—	—	—
2 — 15 soir.	3 — 50 —	—	—	—	—
6 — 45 —	10 — 47 —	—	—	—	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 JUILLET 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 %	80 80	80 70	Nord	2015	2015			
3 % amortissable	80 80	80 60	Orléans	1280	1280	OBLIGATIONS		
4 1/2 %	111	111	Ouest	785	780	Dép. de la Seine, emprunt 1857	235 50	234 50
5 %	114 95	114 30	Compagnie parisienne du Gaz	1265	1270	Bons de liquid. Ville de Paris	518	516
Obligations du Trésor	515	513	Canal de Suez	2370	2310	Obligations communales 1879	435	435 25
Obligations du Trésor nouvelles	501	500	C. gén. Transatlantique	490	501 25	Obligat. foncières 1879 3 %	432	433
Bons de liq. départementaux	532	529	OBLIGATIONS.			Est	368	367
Banque de France	5250	5140	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	510	Midi	368	365
Comptoir d'escompte	1015	1020	—	516 50	515 50	Nord	372	370
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1470	1455	—	408	407	Orléans	371	367 50
Crédit de France	350	355	—	396 25	397	Ouest	369	368 25
Crédit mobilier	325	336	—	512	511	Paris-Lyon-Méditerranée	377	370
Est	740	736 25	—	510	507	Paris-Bourbonnais	367	366
Paris-Lyon-Méditerranée	1620	1625				Canal de Suez	541	540
Midi	1200	1200						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÈANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — (s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
8 — 56 — — — — omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — soir, express.
3 — 32 — — — — omnibus.
7 — 15 — — — — (s'arrête à Angers) omnibus.
10 — 37 — — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — — — omnibus.
9 — 43 — — — — express.
12 — 40 — — — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — —
10 — 28 — — — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir pour Saumur à 6 heures 56.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur.
ADJUDICATION
En l'étude et par le ministère de M^e AUBOYER,
Le dimanche 9 juillet 1882, à midi,
DES IMMEUBLES

De la succession de M. Florent CHAUVET, de Varrains.

Adjudication de propriétés communes de la Breille et de Villebernier.

LA BREILLE.

Sapinière au Chardonnet ou les Champs-Blancs (contenance 1 h. 5 a. 85 c.); mise à prix.....	1.200
55 ares 10 centiares de taillis, aux Grands-Champs-de-la-Baraudière; mise à prix.....	400
55 ares de bois, au Grand-Chemin-de-la-Baraudière; mise à prix.....	500
79 ares de bois taillis, à la Coutière; mise à prix.....	1.000
96 ares de taillis et jeunes sapins, à la Pitière ou le Guédon; mise à prix.....	450
55 ares de bois taillis et sapins, à la Pitière; mise à prix.....	800
22 ares, aux Clos; mise à prix.....	200

VILLEBERNIER.

La ferme des Patureaux, contenant 17 hectares 9 ares 70 centiares; mise à prix..... 80.000

Pour plus de renseignements, voir les placards affichés.

S'adresser: à M^e AUBOYER, notaire à Saumur; à M. ALEXANDRE CARRET, propriétaire à Varrains; et à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (338)

Études de M^e PLAIS, notaire à Château-la-Vallière, et de M^e RABOUIN, notaire à Genneteil.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

A la mairie de Villiers-au-Bouin.

Le dimanche 9 juillet 1882,

UNE TRÈS-BELLE FERME

Nommée le GRAND-CIMETIERE.

Sise commune de Villiers-au-Bouin, près la ligne de chemin de fer de Saumur à Château-du-Loir,

CONTENANT ENVIRON 29 HECTARES.

Belles prairies. — Terrains propres à la culture de la vigne.

Pays très-giboyeux.
S'adresser auxdits M^{es} PLAIS et RABOUIN. (356)

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A LOUER MAISON

Rue d'Orléans.

S'adresser audit notaire. (310)

MAGASIN DE PARAPLUIES

Et Mercerie.

M^{me} V^e PICARD, rue du Portail-Louis, 52, continue comme par le passé son commerce de parapluies et mercerie.

A VENDRE COUPES DE PRÉS

S'adresser à M^{me} veuve PICARD, 52, rue du Portail-Louis. (335)

A VENDRE

A LOUER OU A ARRENTER

Pour se retirer des affaires

UNE FABRIQUE DE POTERIE

ET CAILLOUX

Bien achalandée et en bon état

Belle position avantageuse, bien située,

A SAUMUR (Maine-et-Loire);

MAISON TRÈS-SPACIEUSE

Dans laquelle s'exploite cette

industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse.

— Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

pour 6.000 francs.

Un MATÉRIEL complet d'IMPRIMERIE presque entièrement neuf, ayant coûté 13.000 fr. — S'adresser à MM. les Administrateurs de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

LE BATIMENT

Compagnie d'Assurances ou de Garantie pour l'Entretien des Immeubles bâtis

SOCIÉTÉ ANONYME

2, Rue d'Amsterdam, 2, PARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL: A. PALOMBE

Ancien Inspecteur des Compagnies d'Assurances Le Soleil, L'Aigle, La France.

La Compagnie a pour but principal l'entretien des Immeubles et effectue pour le compte des Propriétaires, avec une réelle économie, les réparations locales ou de menu entretien et le gros Entretien des Immeubles bâtis.

S'adresser, pour tous renseignements et pour s'assurer, à M. BOURCHARD-MORSÉ, représentant de la Compagnie à Saumur.

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n^o 16, maison Epagnel, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le Magasin d'Ustensiles de Pêche et de Filets Pêcheurs en tous genres

E. LARDÉ

autrefois situé place de l'Hôtel-de-Ville, n^o 4, est maintenant transféré Grand'Rue, n^o 4 et 3, près la place Saint-Pierre.

M. LARDÉ offre aux amateurs de pêche l'assortiment plus complet que l'on puisse désirer.

Pour la Fête Nationale du 14 Juillet,

FEUX D'ARTIFICE, FLAMMES DE BENGALÉ,

Lanternes vénitiennes.

Drapeaux de toutes dimensions.

EN VENTE:

Chez Aug. GODCHAUX et C^{ie}

10, RUE DE LA DOUANE, A PARIS

Et chez tous les Libraires et Papetiers

Cahiers d'écriture avec modèles gravés et gradués,

Approuvés par le Ministre de l'instruction publique.

Adoptés pour les écoles de la ville de Paris.

Cahiers de calcul, Cahiers de dessin, etc.

Prix, le cent: 9 francs

Les cahiers d'écriture sont imprimés en taille-douce, par les machines inventées par MM. Aug. GODCHAUX et C^{ie}, qui ont obtenu à l'Exposition universelle de Paris 1878 une médaille d'or, sur le rapport du jury, dont voici le texte:

« MM. Aug. GODCHAUX et C^{ie} ont une spécialité dans laquelle ils restent sans rivaux: l'impression en taille-douce des cahiers d'écriture à l'usage des enfants.

« La perfection apportée à cette fabrication, grâce aux machines qu'ils ont inventées, a déjà été signalée et récompensée à toutes les expositions depuis 1862.

« En accordant à MM. Aug. GODCHAUX et C^{ie} une place d'honneur, nous avons voulu consacrer les mérites d'une fabrication aussi remarquable par ses moyens d'exécution qu'intéressante par le but utile auquel elle s'applique, et nous avons voulu aussi distinguer un de nos établissements industriels les plus organisés et administrés. »

NOTA. — Pour recevoir gratuitement de spécimen, un ou plusieurs cahiers, il suffit d'envoyer en timbre-poste 0 fr. 10 centimes par cahier.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre.

On demande UNE DEMONSTRATION pour le rayon de mercerie.

VICHY

SOURCE LARBAUD AÎNÉ. Eau minérale alcaline gazeuse employée avec succès contre chlorose, gravelle, diabète, dyspepsie, gonorrhée. Chez les M^{es} d'Eaux minérales et Pharmacies.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME de Châteauneuf.

Traitement gratuit pour les pauvres.

Saumur, imprimerie P. GODET.